

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2014

**PRESENTS:** Mmes BILLARD - ADAM - LAULOM - BRAULD - BOULAY- ROBERT DU BOISLOUVEAU - MM. BOURCIER - BLAINEAU - BAROTIN - DAGLAND.

**Secrétaire de séance :** Mr Laurent BAROTIN

## 2014-10-01- Fixation du nombre d'adjoints

Lors de la séance, du 23 septembre dernier Mr Guy PASQUIER a informé Monsieur le Maire qu'il avait adressé sa lettre de démission à Monsieur le Sous-Préfet.

Il a informé les élus, des raisons pour lesquelles il avait fait ce choix.

Après l'exposé, Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints suite à cette démission.

Monsieur le Maire rappelle qu'en début de mandat, il a été fixé 3 postes d'adjoints au maire, et il demande au conseil municipal, d'établir le nombre de postes d'adjoints  
Soit maintenir le nombre de 3  
Soit rester au nombre actuel de 2

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,  
N'ayant aucun candidat pour le 3<sup>ème</sup> poste, le conseil municipal décide, de rester à 2 postes d'adjoints.

## 2014-10-02- Indemnité des élus

Suite à la démission du 3<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur le Maire demande de fixer le montant de l'indemnité des deux adjoints.

Le Maire rappelle le montant attribué à chacun des trois adjoints : 6,6 % de l'indice 1015 (valeur 250.90 euros mensuels à compter du 28.03.2014).

Le conseil municipal, en raison du travail supplémentaire à effectuer au sein de la commune et après avoir délibéré ;

VU les articles L.2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales

### **DECIDE**

- 1) De répartir sur les deux adjoints en poste, l'indemnité de Mr PASQUIER (3<sup>ème</sup> adjoint sortant)
- 2) D'attribuer aux adjoints au maire des indemnités de fonction en appliquant au montant de référence ci-dessus précité (6,6 % de l'indice 1015) :
  - \* pour Madame BILLARD Lisabeth, premier adjoint un taux de **90 %**
  - \* pour Mme ADAM Dominique, deuxième adjoint, un taux de **90 %**

Ces indemnités subiront automatiquement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget.

Il est précisé que cette délibération est prise sans que les intéressés aient pris part au vote des indemnités les concernant.

## 2014-10-03- Commission : ouverture des plis

Sont élus pour constituer le bureau d'ouverture des plis:

**Membres titulaires** - Mme LAULOM M. **Membres suppléants** : - Mr BLAINEAU S.  
Mr DAGLAND A. - Mme BOULAY N.  
- Mme ADAM D. - Mme BILLARD.

#### **2014-10-04- Représentants au SIEAP**

Ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués

**Délégués titulaires :** Mr Serge BLAINEAU  
Mr René BOURCIER  
**Délégués suppléants :** Mr André DAGLAND  
Mme Dominique ADAM

#### **2014-10-05- Remplacement des délégués bassin du Lay et Clé du Sage**

Suite à la démission de Mr Guy PASQUIER 3<sup>ème</sup> adjoint et membre délégué titulaire du Syndicat Mixte Marais Poitevin Bassin du Lay et Clé du Sage du Lay, il convient de le remplacer.

**a) Délégué Titulaire :**

Mr BLAINEAU Serge, Conseiller Municipal, 2 bis Rue Madagascar 85540 LE GIVRE

**b) Délégué Suppléant :**

Mr DAGLAND André, Conseiller Municipal, 9 Chantemerle 85540 LE GIVRE

#### **2014-10-06- Modification du tableau des délégués au sein du SIVOS Gendarmerie**

Le tableau des délégués est ainsi modifié :

**1\* En qualité de délégués titulaires**

Mme BILLARD Lisabeth,  
Mr DAGLAND André

#### **2014-10-07: Commission finances/budget**

Le tableau des membres siégeant à la commission des finances et du budget est ainsi modifié :

Mr BOURCIER René, Maire  
Mme ADAM Dominique, Vice-Présidente  
Mme BILLARD Lisabeth  
Mr BLAINEAU Serge  
Mme LAULOM Monique  
Mme BRAULT Marie , membres

#### **2014-10-08: Commission assainissement et urbanisme**

Le tableau des membres siégeant à la commission assainissement et urbanisme est ainsi modifié :

Mr BOURCIER René, Maire  
Mme BILLARD Lisabeth, Vice-Présidente  
Mme ADAM Dominique  
Mr BLAINEAU Serge  
Mr DAGLAND André  
Mr BAROTIN Laurent, membres

#### **2014-10-09: Commission culture/loisirs/communication information & animations**

Le tableau des membres siégeant à la commission culture - loisirs - communication/information & animations est ainsi modifié :

Mr BOURCIER René, Maire  
Mme ADAM Dominique, Vice-Présidente  
Mme BRAULT Marie  
Mme LAULOM Monique  
Mme BOULAY Nathalie  
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne, membres

#### **2014-10-10: Commission PLU**

Le tableau des membres de la commission PLU est ainsi modifié :

Mr BOURCIER René, Maire  
Mme ADAM Dominique Vice-Président  
Mr BAROTIN Laurent  
Mme BILLARD Lisabeth  
Mr BLAINEAU serge  
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne  
Mr DAGLAND André, membres

#### **2014-10-11: Commission voirie eau éclairage**

Le tableau des membres siégeant au sein de la commission voirie, eau, éclairage est ainsi modifié :

Mr BOURCIER René, Maire  
Mme BILLARD Lisabeth, Vice-Présidente  
Mr BAROTIN Laurent  
Mr BLAINEAU Serge  
Mr DAGLAND André  
Mme ADAM Dominique  
Mme ROBERT DU BOISLOUVEAU Jocelyne

#### **2014-10-12: DELEGUES A LA CCPM**

Le tableau des délégués siégeant dans les différentes commissions est ainsi modifié :

<u>Développement économique :</u>	<b>Titulaire</b>	Mr BOURCIER René	
	<b>Suppléant</b>	Mr BLAINEAU Serge	
<u>Commission DMA :</u>	<b>Titulaire</b>	<b>Mme ADAM Dominique</b>	
	<b>Suppléant</b>	Mme BRAULT Marie	
<u>Action sociale, emploi :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme LAULOM Monique	
	<b>Suppléant</b>	Mme BOULAY Nathalie	
<u>Environnement :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme BAROTIN Laurent	
	<b>Suppléant</b>	Mr BLAINEAU Serge	
<u>Finances, Fonctionnement :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme ADAM Dominique	
	<b>Suppléante</b>	Mme BILLARD Lisabeth	
<u>Culture, Tourisme, sport :</u>	<b>Titulaire</b>	Mme ROBERT	DU
BOISLOUVEAU J.	<b>Suppléant</b>	Mme BRAULT Marie	

### **2014-10-13: Devis de réhabilitation électrique salles communales**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la commission de sécurité de la salle st Pierre, le 1er juillet dernier, il est obligatoire d'effectuer des travaux de réhabilitation électrique pour pouvoir accueillir du public dans les salles communales.

Il a été demandé cinq devis aux entreprises suivantes :

Entreprise REMAUD LAMBERT  
Entreprise PASQUIER-BERJONNEAU  
Entreprise DAVIET  
Entreprise MENANTEAU  
Entreprise PELLETREAU

Après l'exposé de Monsieur le Maire,  
A la majorité le Conseil Municipal accepte le devis **de l'entreprise PELLETREAU de Mareuil Sur Lay pour un montant de 5 044.38 € TTC** et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

### **2014-10-14: Devis d'ouvertures**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer la porte de la sacristie qui a détériorée et la fenêtre donnant dans le séjour du gîte 2. La fenêtre actuelle n'a pas de double vitrage et laisse passer de l'air.

Monsieur le Maire propose de changer la fenêtre cette année, et d'attendre l'année prochaine pour le changement de la porte

Le devis retenu est celui de l'entreprise Marionneau Menuiserie d'un montant de **1 072.31 €** pour la fenêtre sur mesure en rénovation

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte cette proposition soit le changement de la fenêtre seulement cette année et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

### **2014-10-15: Devis pour l'achat d'un défibrillateur**

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, les conseillers ont accepté l'achat d'un défibrillateur.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il existe un programme d'acquisition de défibrillateur pour les besoins de la population vendéenne. A ce titre la commune peut prétendre à une subvention de 50 % du coût TTC d'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe plafonné à 1000 € par commune.

Monsieur le Maire propose d'installer ce défibrillateur à l'extérieur de la salle communale St Pierre.

Plusieurs devis ont été présentés au Conseil Municipal. Le devis de l'Entreprise Centrale médicale d'un montant de **1 890 € TTC** semble être le plus intéressant.

A l'unanimité les membres acceptent cette proposition, et proposent d'adresser la demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'un défibrillateur externe automatique à positionner à la salle communale St Pierre.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

### **2014-10-16: Emprunt : budget assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que pour permettre de rembourser la ligne de trésorerie échue depuis fin septembre dernier, il est nécessaire de contracter

un emprunt par la consolidation de la convention OPTIMUM, d'un montant de 110 000 €

Monsieur le Maire présente les deux propositions :

- Une durée sur 15 ans au taux de 2.95 %
- Une durée sur 30 ans au taux de 3.26 %

Après l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité le Conseil Municipal accepte de contracter un emprunt sur une durée de **15 ans**, avec un remboursement trimestriel, au taux de **2.95 %** pour un montant de **110 000 €**.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer le contrat de prêt.

#### **2014-10-17: Membres délégués du SYDEV**

Le Conseil Municipal élit :

**a) Délégués Titulaires :**

- Mme BILLARD Lisabeth - 1 Vigne de la Moratière 85540 LE GIVRE - 1<sup>ère</sup> adjointe, née le 19.01.1965
- Mr DAGLAND André - 9 Chantemerle 85540 LE GIVRE - Conseiller municipal, né le 29-09-1949

**b) Délégués Suppléants :**

- **Mme ADAM Dominique, 10, Chemin du Pont Neuf 85540 LE GIVRE, 2<sup>ème</sup> adjointe, né le 01-09-1956**
- Mr BOURCIER René, 14 Les Quatre Routes 85540 LE GIVRE, maire, né le 04.11.1951.

#### **2014-10-18: Devis électrique pour trois gîtes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après l'installation des compteurs électriques dans les trois gîtes, il n'a pas été demandé de consuels, et il n'a pas été installé de disjoncteurs. Les locataires ne peuvent donc pas s'abonner directement.

Des devis de mise en conformité concernant les locations ont été demandés.

Après la présentation des devis, la mise en service étant urgente, c'est l'entreprise REMAUD LAMBERT, qui a été retenue : pour les disjoncteurs, les contrôles consuels, et la réhabilitation électrique à réaliser suite au passage du contrôle consuels, les montants sont les suivants :

- L'installation de 3 disjoncteurs : **464.69 €**
- Les 3 demandes de consuels : **180 €**
- Les réhabilitations électriques suite au compte rendu : **977.62 €**

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte les devis et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

#### **2014-10-19: Décision modificative N° 5 Budget principal**

Virement de crédit de compte à compte

Voies et réseaux (61523) - 1 000 €

Intérêts d'emprunts (66111) + 1 000 €

#### **2014-10-20: Abonnement 1&1**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une erreur d'abonnement auprès de 1&1 internet, la facture annuelle a été prélevée sur le compte de la secrétaire soit **43.06 €**.

Afin de la rembourser, et au vu de la facture et de son relevé bancaire, à l'unanimité le Conseil Municipal accepte de rembourser le montant de 43.06 € à Mme GUERINEAU.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

#### **2014-10-21: Durée d'amortissement des travaux d'assainissement**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide que les travaux des réseaux d'assainissement, ainsi que la construction d'une station d'épuration de type lagunage, travaux d'immobilisation qui se sont élevés à la somme de **339 693.83 €**, les subventions pour un montant de **253 770.18 €**, auront une durée d'amortissement de 30 ans.

#### **2014-10-22: Contrat de territoire « Vendée Enfance »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis 2009, Le Conseil Général de la Vendée a créé un « plan Vendée Enfance » qui a pour but, en collaboration avec les collectivités, de coordonner des actions communes pour la mise en place et le développement des modes d'accueil individuels et collectifs de la petite enfance.

L'objectif commun poursuivi par les partenaires de ce plan est de proposer des modes d'accueil propices à l'épanouissement des tout petits, et de permettre aux parents de conjuguer vie familiale et vie professionnelle en tenant compte des réalités locales.

La mise en œuvre de ce plan sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois nécessite une convention entre le Conseil Général, la Communauté de Communes du Pays Moutierrois et les 11 communes du territoire.

La Convention est conclue pour une durée de trois ans, à compter du jour de sa signature de l'ensemble des parties.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention « Contrat de Territoire Vendée Enfance ».

#### **2014-10-23: Avenant à la convention signée avec l'AEP**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre un avenant à la convention signée avec l'AEP.

Suite à la commission de sécurité de juillet dernier, quelques éléments sont obligatoires dans le fonctionnement des salles communales.

##### **A savoir :**

- L'AEP, en période de répétitions ou lors des séances théâtrales, ne doit pas retirer les portes des armoires électriques
- En cas de toutes modifications sur le circuit électrique, l'AEP doit faire l'objet d'une demande préalable à la mairie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

#### **2014-10-24: Devis de 3 compteurs d'eau aux gîtes**

Le Conseil Municipal autorise le Maire a signé le devis de la Saur d'un montant de **404.95 €** pour les trois compteurs et non par logement comme citée dans la délibération précédente (erreur de compréhension).

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à les signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

**2014-10-25: Devis d'abri bus**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite au RDV fixé avec les parents des élèves de la Bouchetière pour l'achat d'un abri bus, au vu de la grandeur nécessaire pour protéger les enfants scolarisés à cet endroit, il a été demandé trois devis :

STOP Affaires  
Marionneau Menuiserie  
Sarl JD Menuiserie

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, à l'unanimité le Conseil Municipal accepte le devis **de Sarl JD Menuiserie d'un montant de 1 477.56 €** et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

Fin de la Séance  
0 h 30  
Prochaine réunion de  
Conseil Municipal  
Le 24 novembre 2014

Le Maire.